



HAL
open science

Les révolutionnaires croyaient-ils aux Grecs ?

Pierre Serna

► **To cite this version:**

Pierre Serna. Les révolutionnaires croyaient-ils aux Grecs ?. La Révolution française - Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française, 2021, Les Archives parlementaires entre papier et toile : exploitation d'une source, 21, 10.4000/lrf.5767 . hal-04087945

HAL Id: hal-04087945

<https://hal.science/hal-04087945>

Submitted on 3 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les révolutionnaires croyaient-ils aux Grecs ?

Pierre Serna



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lrf/5767>

DOI : 10.4000/lrf.5767

ISSN : 2105-2557

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Référence électronique

Pierre Serna, « Les révolutionnaires croyaient-ils aux Grecs ? », *La Révolution française* [En ligne], 21 | 2021, mis en ligne le 25 octobre 2021, consulté le 27 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/lrf/5767> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lrf.5767>

Ce document a été généré automatiquement le 27 octobre 2021.

© La Révolution française

Les révolutionnaires croyaient-ils aux Grecs ?

Pierre Serna

NOTE DE L'AUTEUR

Titre en forme de modeste hommage à l'ouvrage de Paul VEYNE, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Paris, Seuil, 1983.

- 1 C'est un fait bien connu : les universités, pour le pouvoir en place, sont des lieux de subversion, plus encore depuis l'année 1968, qui a vu une révolte mondiale de la jeunesse estudiantine exigeant l'édification d'un monde nouveau. Loin de servir le désir des puissants en construisant une histoire officielle, elles s'immiscent dans la critique des structures institutionnelles, attirant sur elles la méfiance, la vindicte et la surveillance, car elles ne devraient pas instiller dans le public le poison antipatriote de la prise de distance avec le pouvoir, quel que soit son arbitraire. C'est ce que rappelle une délégation de l'Université de Paris en janvier 1791 à l'Assemblée des députés de la Constituante. Menacée dans ses fondements même, puisqu'elle est une institution plutôt conservatrice de l'Ancien Régime, la Sorbonne vient défendre au contraire son statut de force prérévolutionnaire. Elle ne manque pas de rappeler le paradoxe éducatif de la monarchie au sein de laquelle une jeunesse privilégiée entendait parler, par ses maîtres, des auteurs grecs, des libertés et du patriotisme qu'ils professaient alors que, dès la sortie des cours, ces étudiants rejoignaient le monde réel de la « tyrannie¹ ». Comment, dans ces conditions, ne pas considérer la part active que prit l'Université à la destruction de la royauté absolue ? Ce simple rappel insiste sur une des vérités parfois oubliées dans le feu de l'action révolutionnaire, mais que le débat parlementaire permet de retrouver. Les hommes qui ont déclenché la Révolution durant l'été 1789 et l'ont poursuivie ont été le plus souvent des hommes formés sous la monarchie, ayant reçu une éducation classique, fondée sur la lecture des auteurs grecs et latins. Ils ont baigné dans une ambiance culturelle les renvoyant aux grands principes politique de la liberté, de fondation de la loi, de discussions politiques libres et aux actes héroïques d'hommes

se sacrifiant pour le bien commun contre l'arbitraire des despotes et tyrans². Il y a là un phénomène « de circulation sociale du passé » à ce point prégnante qu'elle exige de l'historien du XXI^e siècle l'effort de saisir à quel point les auteurs latins et grecs constituaient une des nourritures quotidiennes des personnes lettrées avant le XIX^e siècle³. De façon plus critique, en 1797, le jeune Chateaubriand affirme que « notre révolution a été produite en partie par des gens de lettres qui, plus habitants de Rome et d'Athènes que de leur pays, ont cherché à ramener dans l'Europe les mœurs antiques »⁴.

- 2 L'Antiquité a participé à la construction du socle sur lequel s'est fondé le bouleversement du monde. Harold Parker, Jacques Godechot, John Pocock, Quentin Skinner, Claude Mossé et, plus récemment, François Hartog, ont rappelé l'importance de la référence à ces âges anciens redécouverts pour leurs vertus émancipatrices⁵. Loin d'être délaissé par une nouvelle génération  les chercheuses et chercheurs , le chantier demeure fécond et porteur de nouvelles interprétations⁶.
- 3 En évoquant les régimes d'historicité, François Hartog a expliqué comment la conscience de recommencer un temps nouveau avait marqué les contemporains, réalisant qu'il leur revenait de réinventer un point zéro, à partir duquel recommençait l'histoire ou, plutôt, de refonder un nouveau baptême qui renversait les chronologies établies. Les Français de 1789 n'étaient plus les descendants des hommes du XVIII^e siècle, mais s'inventaient une filiation avec les peuples anciens qui avaient, à leurs yeux, incarné les valeurs de liberté, de justice, de courage, autant de vertus omniprésente dans la geste révolutionnaire⁷. Comme l'a souligné Mona Ozouf, « l'Antiquité n'est pas du tout un moment de l'histoire humaine comparable à d'autres moments. Elle a un privilège absolu, car elle est pensée comme commencement absolu. C'est une figure de rupture et non de continuité⁸. » Ainsi, les références émaillant les échanges parlementaires entre 1789 et 1794 fourmillent d'allusion à la Grèce ancienne ou à la Rome républicaine⁹.
- 4 Analogies, parallèles, métaphores, comparaisons, modèles à imiter, incitations à affronter le présent, mais aussi prudence et prise de distance, voire utilisation d'exemples comme repoussoir finissent par constituer un corpus de plus de 2 154 références à partir de 24 entrées donnant une vision d'ensemble de l'importance de la Grèce antique dans la prise de parole des députés, que le moteur de recherche du site Persée permet de découvrir¹⁰. Pour réaliser cette étude, la recherche des mots clé a été réalisé à partir de l'état de numérisation des Archives parlementaires au 20 mars 2021, soit l'ensemble des volumes de l'Assemblée Constituante (juin 1789-septembre 1791, 21 volumes) et les volumes de vendémiaire à brumaire an III (septembre-novembre 1794, vol. 97 à 102). Il y a donc dans ce corpus 27 volumes de la collection qui en comptent 102. D'aucuns pourraient trouver l'échantillon déséquilibré. Le parti pris a été de considérer que ces presque 30 % de l'ensemble du corpus intégral étaient suffisamment révélateurs pour évoquer la place de la culture antique au sein des prises de paroles des députés. En l'état, mais point par choix du chercheur, il manque la Législative et une bonne part de la Convention. L'enjeu consistait cependant à tester la possibilité d'ores et déjà d'une enquête à partir du site Persée, comme un point relais ouvrant des perspectives en vue d'une étude plus fine une fois la numérisation de toute la collection terminée. De même, il faut le préciser de suite, il a été décidé dans le cadre de cet article de privilégier la Grèce et de laisser de côté la question de Rome qui aurait conduit à dépasser les limites permises ici.

La force de l'Antique

- 5 Tout d'abord, c'est à un jeu de superpositions mimétiques que conduit la recherche, lorsque la fusion peut faire naître la confusion. Ainsi le chercheur croit avoir trouvé une allusion à Socrate lorsqu'il réalise que l'on dénonce un certain Socrate, un sans-culotte accusé d'avoir usurpé de façon inconsidérée le nom du philosophe¹¹. Ailleurs, le plaisir de la découverte prend un autre sens, lorsqu'une allusion aux Thermopyles laisse voir une commune de l'Isère, qui a choisi de prendre ce nom, pour exprimer au sein de la République sa volonté de se souvenir et de s'imprégner du sacrifice des Spartiates¹². L'homonymie joue sur la captation symbolique des vertus d'une personne, d'un lieu, d'une histoire qui ne se superpose pas seulement au réel, mais vient lui donner un sens héroïque et le métamorphoser en une renaissance glorieuse¹³. C'est ainsi que la principauté de Monaco est rebaptisée « Fort Hercule » sans que l'on sache si les princes de Grimaldi furent satisfaits de cette nouvelle dénomination¹⁴.
- 6 Un imaginaire historique ou historicisant envahit les esprits et naturalise, voire banalise, la référence à l'Antique. La lecture des interventions ou des mentions de la Grèce montrent des aspects rhétoriques différenciés. Il peut y avoir la simple allusion à la Grèce comme une ponctuation dans le discours, prononcée puis laissée là, telle celle de Rabaut-Saint-Étienne¹⁵. La référence peut jouer le rôle d'un bien entendu entre gens instruits sans autre besoin d'explication, sous la forme d'un entre soi culturel, l'auteur n'ayant pas besoin de développer, certain que tous comprennent son allusion.
- 7 Elle peut résulter également de l'emportement discursif, qui fait appel, dans un élan d'enthousiasme, à la preuve par le passé que le présent ne saurait méconnaître et qui l'oblige à se hisser au niveau d'un avant mythifié. Dans ce cas, la répétition des noms propres ou des noms de cités a pour mission de galvaniser les auditeurs, en les mettant en situation de partage d'une émotion qui transforme une citation semi-savante ou érudite en culture politique commune où puiser de nouvelles raisons d'agir et de s'encourager mutuellement. Cependant, d'autres utilisations de la Grèce ancienne apparaissent plus posées, lorsqu'un développement plus complexe sur un point technique appelle le jeu des comparaisons et des discussions sur le pour et le contre des deux situations où la quête de modèle n'existant ailleurs que dans les cités libres de l'Antiquité exige leur rappel ; par exemple, lorsqu'il faut refonder les impôts, ou évoquer la rééligibilité ou non des députés en 1791, afin de fonder les règles du « bon gouvernement » selon le député d'Allarde¹⁶.
- 8 Surtout, la Grèce agit d'abord comme un gisement de vertus et offre la matière première pour la matrice d'un récit possible de la construction de l'État, puis ensuite dans le socle des lois fondamentales et la genèse des libertés conquises. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'Athènes, la ville est associée le plus souvent à une liste de vertus convoquées par les députés comme si le fait de les nommer rendait performative une histoire qu'ils doivent à leur tour construire, sans reculer, en s'inspirant des valeurs antiques. Parmi d'autres expressions, « l'énergie, la détestation des rois, le courage, la vertu austère » sont des termes génériques dont le lecteur comprend, au fil de l'économie du débat, qu'elles ont pu influencer les Constituants ou les Conventionnels devant les tâches à accomplir¹⁷. Un passé glorieux constitue un décor mental et lui confère une toile prestigieuse dans laquelle se placer, pour revendiquer une origine valorisante, éclatante dans l'histoire de l'humanité dans un continuum plus que particulier, unique,

reliant Athènes, mais aussi Rome, à Paris¹⁸. Après 1792, au sein des volumes de l'année 1794, avec la République en lutte contre les plus grandes puissances européennes, Sparte revient logiquement en force, par le rappel de ces vertus guerrières.

- 9 Sûrement est-ce là un des aspects de la régénération évoquée par Mona Ozouf. C'est l'histoire vraie du passé qui refonde la cité et lui redonne une sorte de virginité perdue tout en lui fixant un objectif, un horizon d'idéalité à atteindre : la liberté juste des grecs. Le passé, loin d'empêcher le futur, lui permet d'advenir. La somme des faits dans un temps passé devient une somme performative, comme autant de performances civiques à redécouvrir, à se raconter, à se rappeler et à reproduire. N'est-ce pas là l'ébauche d'une croyance débarrassée de toute métaphysique, c'est-à-dire la persuasion que la répétition d'un fait, sous la forme d'un rite, produit des effets heureux pour l'ensemble de la communauté qui construit ainsi sa mythologie fondatrice, protectrice et salvatrice ?¹⁹ Ce projet de cité nouvelle n'est possible que par la redécouverte de l'histoire impartiale, réelle et retrouvée après avoir été enfouie, voire cachée, durant 2 300 ans²⁰. Cet effort croise deux destinées en sens inverse : retrouver le passé pour écrire le futur, comprendre le passé dans son lien direct avec le présent.
- 10 D'un côté, par la puissance du verbe, des individus se détachent. Socrate, par sa maïeutique, a inventé la propédeutique qui libère les hommes de l'obscurantisme. La lumière qu'il leur propose les éclaire d'un savoir nouveau qui les émancipe. Il n'est donc plus étonnant que la philosophie soit l'adjuvant de la Révolution qui vient de se produire et, dans ce cas, par la magie des grands esprits liés de sympathie, Rousseau et Socrate sont mis sur le même plan, dans leur souci d'avoir œuvré pour libérer les peuples, fussent-ils persécutés par « les méchants ». C'est là une référence partagée dans l'opinion commune et dont les pétitions rendent compte²¹. Par un raccourcissement du temps, les députés sont comme en communion avec Socrate qui les aide directement, porteur d'une méthode d'avènement d'un nouveau monde. D'un autre côté, des groupes sont collectivement mis en valeur. Ainsi, les « Athéniens », groupe indistinct, se posent dans une dynamique historique de conquêtes des libertés. Dès lors, une généalogie, aux allures surprenantes, est proposée parfois lors de crises, lorsqu'il s'agit de rappeler d'où l'on est parti et où l'on veut parvenir. Dans ces moments, une grande histoire de la geste émancipatrice se reforme, qui lie les Grecs, les Romains, puis, par un bond qui amène directement au XVI^e siècle, les Hollandais, en passant par les Anglais du XVII^e siècle et les Américains du XVIII^e siècle, avant de parvenir aux Français à qui elle était réservée, dans un récit téléologique réincarnant les vertus des athéniens du V^e siècle avant Jésus Christ²². Dans la crise de l'été 1791, un discours de Brissot, rapporté en annexe dans les Archives parlementaires [\[2\]](#) lui-même n'étant pas député à ce moment [\[3\]](#), reconstitue cette généalogie des conquêtes de la liberté. Brissot est d'habitude plutôt avare de références au passé, se méfiant des exemples qu'il juge peu probants dans la réalité si différente du XVIII^e siècle. Surtout, les nouvelles formes de l'économie mondiale et libérale, qu'il connaît bien, l'empêchent de faire des parallèles qu'il juge peu convaincants. Pourtant, dans l'émotion du 15 juillet, alors que depuis plus de trois semaines les pouvoirs du roi sont suspendus, Brissot demande que le roi soit jugé et s'engage dans une démonstration où la Grèce est la source de l'histoire de la libération des peuples. Il commence par rappeler que les Romains ne négociaient que dans la victoire, mais de suite après, soutient qu'Athènes et Sparte ne craignaient pas les armées ennemies. Marathon et Salamine le prouvent, car ces cités étaient emplies de « soldats de la liberté ». Enfin, Brissot entame une rétro-

chronologie de l'histoire, des Américains aux Grecs, établissant un parallèle entre les soldats des Thermopyles en 480 av. JC et ceux de Bunker Hill à Boston le 17 juin 1775. La leçon de l'histoire s'impose. L'amour de la liberté opère des miracles et, tel un oracle ancien et moderne à la fois, Brissot prédit que la nation va naître de l'union contre les tyrans²³.

Utiliser, instrumentaliser, surpasser les temps anciens

- 11 La Grèce n'est pas qu'un prétexte ou un paravent semi-savant pour députés ayant plus ou moins lu les mêmes classiques. Son rappel fonctionne d'abord comme un pivot référentiel, une borne de départ et un horizon à atteindre, surplombant l'Assemblée et l'inspirant de façon attendue dans la construction des fondements de la cité, ensuite de façon éloquente dans les crises et, enfin, de manière originale lorsqu'elle est utilisée par les députés contre- ou antirévolutionnaires qui, à leur tour, convoquent la Grèce et ses tumultes.
- 12 La Grèce sert en premier lieu aux législateurs par ses figures fondatrices, Solon et Lycurgue. Elle sert par ses institutions discutées, entre démocraties, aristocratie ou gouvernement d'assemblées et continue d'être observée comme construction sociale et construction d'un modèle de pensée qui a irrigué l'ensemble du bassin méditerranéen²⁴. Au moment de se retirer, tels les fondateurs des cités, léguant leurs principes aux futurs citoyens, les Constituants de septembre 1791 rejouent la geste athénienne ou spartiate, non sans s'inquiéter des risques que l'exemple historique contient.
- 13 Les députés ne se privent que rarement de cette matrice infinie d'exemples, de références et de voies à suivre, notamment dans quatre domaines. La loi fondatrice d'équité et d'égalité, les valeurs morales aux sources du bien vivre en commun, la philosophie politique à l'origine du bon gouvernement et le beau, comme traduction d'une pensée juste liant l'esthétique à la gouvernementalité juste, forment une sorte de quadrilatère obligé, dans les discours qui abordent l'urgence de fonder la cité tout en conférant à ces membres une culture inséparable des institutions.
- 14 Les Grecs, c'est entendu, en ont inventé non seulement l'idée, mais ont aussi fondé la cité et, à ce titre, ont dû inventer des lois pour que l'association des humains fonctionne autour de trois éléments structurants de la vie en groupe : la défense commune, l'organisation économique devant porter la prospérité et le règlement des conflits internes afin d'imposer la paix et la justice civiles. Dans ce registre, ce sont bien souvent deux hommes, Solon et Lycurgue, qui sont mentionnés. Figures légendaires, ils sont considérés comme des pères fondateurs d'Athènes et de Sparte et le lecteur saisit une sorte de projection collective des députés sur ces deux concepteurs de loi, allant au-delà du simple jeu de citation. Ainsi la position de Solon peut éclairer la question du droit civil qui regarde celle des héritages et de leur juste répartition²⁵. À un autre moment, c'est la question des émigrés qui appellent une réflexion sur la possibilité ou non d'appliquer l'ostracisme comme dans la Grèce ancienne²⁶.
- 15 En plus des sciences politiques, parmi les valeurs léguées par les Hellènes, deux grandes catégories sont mobilisées : celles qui relèvent de l'éducation et du savoir, puis celles qui relèvent de la discipline martiale, allant jusqu'au sacrifice héroïque. Cette catégorie s'impose de suite. Les députés désirent consciemment s'inscrire dans une geste héroïque de résistance à l'arbitraire qui devient ensuite un élément de discours pour célébrer, commémorer et galvaniser les citoyens soldats français qui vont devoir user, à

partir de 1792 dans le corpus étudié et durant l'été 1794, de toute leur énergie pour continuer de repousser les ennemis après la bataille de Fleurus. Sans surprise, Sparte se taille la plus forte part dans le courage rappelé des soldats anciens, souvent associée à ceux de Rome²⁷. Dans la panoplie des valeurs qui construisent le spartiate édifiant, les deux notions de discipline, apprise avec courage, et de lutte jusqu'au dernier sang, incarnées dans le sacrifice des 300 au Thermopyles, reviennent le plus souvent²⁸. Leur répétition fait sens, d'autant que la métaphore du déséquilibre des forces est à l'esprit de chacun face aux forces de la coalition et que l'école de Mars, fondée par décret du 13 prairial an II (1^{er} juin 1794), a pour vocation de former de jeunes guerriers sur le mode de la discipline antique. « Verser le sang » pour la patrie devient une litanie soutenue par le souvenir des guerres du Péloponnèse, transposées dans l'Europe des monarchies unies contre la France assiégée, ce qui, au passage, permet de penser, sans le dire, l'ennemi comme un barbare²⁹.

- 16 L'ensemble de ces citations sur la valeur guerrière dont il faut s'inspirer n'a de sens que par rapport à la finalité de la lutte, la cité en paix, gouvernée par l'assemblée des citoyens, en une république régénérée et universelle. Ici, de façon logique, Athènes prend le relais de Sparte et la nation-assemblée est une figure qui revient pour dire comment la France des députés n'est rien d'autre que la transposition moderne du modèle ancien³⁰. Enfin, quatrième élément récurrent dans le repérage des citations des Grecs : le beau. Toute allusion à une réforme de l'enseignement de l'art, toute demande d'artistes, d'acteurs de théâtre, de l'académie de Peinture, passe par la référence à l'esthétique grecque et son legs immortel que le nouveau régime se doit de retrouver, réapprendre et réappliquer en cette période de néo-classicisme, fort sensible aux œuvres épurées que l'archéologie retrouve et que la peinture d'un David, député et artiste, symbolise. En février 1791, une délégation des auteurs lyriques se présente devant l'assemblée³¹. Elle rappelle que « la République de Grèce » ☞ en une dimension générique et englobante, démontrant que par-delà les différences de cités, une unité de culture et de destin politique les liait ☞ était fondée sur l'école, qui édifiait le socle de l'État, permettant en retour le développement du génie. À la fin de la période étudiée, l'abbé Grégoire, dans son discours sur les spoliations durant la Révolution, revient sur la nécessité d'établir une politique culturelle qui fasse de la capitale de la République le réceptacle de tout ce que les civilisations ont produit de beau. Ainsi, selon lui, les vestiges de la Grèce ont décoré Rome et aujourd'hui l'Hercule Farnèse et l'Apollon du Belvédère doivent revenir à Paris, comme un cycle de l'histoire accompli où les trois capitales se réuniraient dans celle qui doit désormais, de façon immortelle, recueillir les arts et protéger les œuvres de la Grèce ancienne, comme un musée vivant et ouvert à la vue de tous, liant les peuples libres et créateurs de l'esthétique qui les accompagne dans leur émancipation³². La Grèce doit littéralement vivre en France comme un patrimoine inspirant et cosmopolite. Au passage, Grégoire poursuit de façon intelligente, comprenant que les destinations touristiques liées au goût de la redécouverte de l'Antique vont se développer et rapporter bien des revenus à la jeune République. Surtout, il note que le continuum historique, du savoir de la Grèce aux savants de la République, prouve que la vraie victoire, en cet été 1794, consiste en le triomphe de la culture sur la guerre et sur l'ignorance de la contre-révolution, perdue dans l'obscurantisme de son « passé de ténèbres³³ ». Déjà, en 1791, un dénommé François de Neufchâteau, alors inconnu, était venu présenter un ouvrage sur les « origines anciennes des principes modernes » confirmant la fusion possible des deux époques et de leurs avancées, liant en une chaîne insécable Socrate à Rousseau³⁴.

Le passé repoussoir, ou la leçon à ne pas reproduire

- 17 Pour autant, le tableau antique ne saurait occulter la tragédie, les luttes fratricides et, finalement, l'effondrement des modèles politiques, lors de guerres civiles ou entre cités, qui ont fini par ne laisser que des champs de ruines, des tyrannies, avant que des forces étrangères ne viennent battre les Grecs et les envahir³⁵. La leçon s'impose, soit d'un dysfonctionnement originel des institutions par vice constitutif, soit de l'inévitabilité des guerres civiles, comme conséquence d'un mauvais usage des règles, conséquence encore pire, car elles caractérisent doublement la défaite de l'intérieur même des cités grecques. De symbole, la Grèce devient syndrome et, bientôt, le mythe devient la mine cachée de la crise du politique. À l'histoire enchantée de la Grèce, devenue un imaginaire enchanteur producteur d'enthousiasme et d'*exempla* à reproduire, se substitue un principe de réalité, une histoire critique du passé, le rendant impossible à transposer dans le présent et dangereux à être exposé comme modèle.
- 18 Deux utilisations de l'aspect négatif de la politique grecque le montrent, à différencier dans le temps. Durant la Constituante, les hommes opposés au bouleversement en cours, anti- ou manifestement contre-révolutionnaires, utilisent la Grèce comme un repoussoir, comme une illusion dangereuse, un anachronisme périlleux, un piège dont le souvenir entretient les chimères de trop de députés, au risque de se prendre pour des Solon modernes. Cazales y va de sa critique attendue. Ce que les patriotes appellent le « gouvernement populaire » n'est rien d'autre que la désorganisation politique et le règne de la démagogie³⁶. Heurtaut de Lammerville, député du Berry, se demande comment on peut bien louer Sparte, une ville qui avait aboli la propriété et qui réduisait en esclavage les ilotes. Lally Tollendal critique les lois de Solon qui finissent par affaiblir Athènes, les rhéteurs captivant les plus naïfs des citoyens dans des assemblées différentes³⁷. Malouet, au nom d'un principe de réalité, de continuité historique et de typicité des traditions françaises établies depuis le Moyen Âge, dénonce les fabricants de chimères. L'histoire des petites cités antiques devient intransposable dans le présent d'un pays qui est un géant démographique dans l'Europe de 1789. Il est possible de retrouver là un des arguments clés des détracteurs de la Révolution, affirmant le refus de circulation des expériences libératrices au nom de la spécificité de chaque histoire, chaque tradition nationale devant trouver en elle sa propre réforme, en rejetant toute influence extérieure³⁸. Mounier poursuit la critique de tous ceux qui pensent trouver la République dans les livres ou le passé au lieu de construire la monarchie fondée sur les libertés, comme seul régime possible pour la France, dans le réel présent, qu'ils doivent affronter ensemble³⁹. Les deux reproches le plus souvent adressés concernent le gouvernement par assemblée qui conduirait inéluctablement à l'anarchie, à l'impossible gouvernance, résultat de l'utopique égalité entre tous les citoyens et sa conséquence, la corruption du corps entier des citoyens. Mounier en conclut que la politique brouillonne d'assemblée, les mesures d'ostracisme arbitraire et la pagaille continue ne pouvaient mener la cité qu'à la dictature, ce que l'histoire prouve avec la fin du ^ve siècle et la Tyrannie des Trente, comme fin logique de l'expérience démocratique, à bien conserver en mémoire. Comme une litanie, de façon plus ou moins agressive, il est rappelé par de Sèze, dès le mois de septembre 1789, que

le régime d'Assemblée conduit à la « servitude de la Terreur » dont l'exemple même est la « démagogie à Athènes »⁴⁰.

- 19 Pour autant, il n'est pas possible de tracer une ligne étanche entre les avocats de la Grèce antique, qui seraient les patriotes, et ses contempteurs, placés dans le camp de la contre-Révolution. Pétion, par exemple, dans sa longue intervention, en mai 1791, sur la non-rééligibilité des députés, critique sévèrement le modèle athénien, qui poussait à la corruption et à l'achat de voix pour assurer l'élection régulière des « meilleurs parleurs » dont il se méfie. Il est tout à fait conscient que ce type de régime, fondé sur les élections au suffrage élargie, conduit directement, d'abord au clientélisme, à la corruption et à la démagogie, puis ensuite à l'indifférence du corps sain des citoyens se manifestant par l'abstention, méprisant les politiques, dernière marche avant la mise en place de dynasties familiales et politiques, prêtes à livrer la cité au despotisme ou à la tyrannie, celle des Trente en l'occurrence. Pétion dénonce la « stratégie » des prises de parole, dont il comprend bien qu'elle conduit vite à des promesses impossibles à tenir, qu'il dénonce, d'autant que ce système ne peut être favorable qu'aux privilégiés, en aucun cas au peuple⁴¹. En août 1791, Robespierre revient sur le danger de voir une personne usurper la volonté générale d'une assemblée du fait de son autorité naturelle. Combattre la corruption devient son combat et, par un syllogisme, il laisse supposer qu'un enfant commandant sa mère, commandant son époux, commandant une assemblée, un pays peut être mené par un bambin, en faisant référence à Thémistocle, mais visant sans le dire les espoirs de Marie-Antoinette pour le dauphin et le travail de corruption opérée par l'entourage du roi sur certains députés⁴². Il n'en dit pas plus, fidèle à son système d'allusions, mais chacun peut comprendre que, depuis le retour de Varennes et la mise en contact de Barnave avec la reine dans la berline royale, des soupçons pèsent sur le député qui aurait succombé aux charmes de la reine  ou lorsque le détour par la fable athénienne sur le mélange entre vie publique et vie privée permet de dévoiler le risque de corruption au sein de l'assemblée.
- 20 Livre du passé ouvert sur le présent, la Grèce fournit une sorte de suite de modèles ou de repoussoirs où puiser les leçons, comme une source d'exemples où l'on vient s'inspirer ou s'éclairer dans les temps de crise, l'été et l'automne 1789, le printemps et l'été 1791, ou l'été 1794 (dans le corpus étudié).
- 21 La fin de l'échantillon numérisé ne contredit pas le constat et vient le renforcer. La crise de Thermidor plonge encore plus le monde de l'Assemblée dans une crise inconnue qui voit les références au passé se multiplier. De nouveau, entre histoire et roman historique, la matrice grecque est instrumentalisée, réactualisée, et plus utile que jamais pour comprendre le présent. C'est le temps des « Nouveaux » « Périclès », « Pisistrate », « Thémistocle », associés inévitablement aux « nouveaux Catilina » et « Cromwel », qui permet de dénoncer « les monstres », voire « les hommes de sang », à coup sûr, les mauvais patriotes qui voulaient prendre le pouvoir et devenir des despotes. Dans la masse des données et des repérages de mots avant et après les références à la Grèce, c'est la première fois que l'adjectif « nouveau » apparaît de façon si fréquente. Le mot doit servir à démontrer l'originalité de l'attaque portée contre l'État naissant, mais que la lecture de l'histoire permet une fois encore de déjouer. Les figures anciennes, transformées en fantômes contemporains, se révèlent d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus que nouvelles : elles sont modernes. Les adresses, qui proviennent de tous les départements, reprenant cette antienne, de fructidor à brumaire an II, ne manquent pas d'utiliser cette rhétorique, quelque peu répétitive. Le

lecteur a du mal à discerner les premiers usages et ne peut que conclure à une influence réciproque dans le chassé-croisé des textes de légitimation qui partent de Paris et les adresses vindicatives qui arrivent de province, donnant l'impression de se copier tous, comme pour trouver dans la crise une langue commune afin de se dédouaner les uns les autres de leur admiration précédente, devenant la preuve de leur aveuglement passé et passer à rejeter. Cependant, si l'histoire pose son poids inquiétant sur le présent, le destin adverse est de suite retourné, puisque, cette fois, les bons citoyens ont su déjouer et démasquer les mauvais patriotes et les apprentis dictateurs. La leçon optimiste s'impose et la France ne retombe pas dans le piège qui a perdu les cités grecques. Il faut dire que la crise de Thermidor a réinventé, si l'on en croit la fréquence des répétitions, un nouveau héros pour sauver la République en danger. Face à la galerie des personnes honnies de l'histoire se dresse « le Nouveau Hercule »⁴³. Lui aussi est « nouveau », car il n'est pas le Hercule bien connu des usages culturels de la monarchie, mais le nouveau héros qui a replongé ses racines dans l'Antiquité grecque, toujours armé de sa massue pour écraser les ennemis de la patrie⁴⁴. De façon classique, c'est soit la Convention qui s'incarne dans le héros de la mythologie, soit, de façon plus originale, les députés sont le personnage et le peuple la massue, ou bien l'arme est symbolisée par les principes de la République. Une figure grecque vient à la rescousse pour chasser les mauvais personnages du passé et les écraser. C'est encore une fois une dramaturgie entre Grecs qui se joue pour donner à voir et comprendre le conflit au sommet de l'État républicain de la fin du XVIII^e siècle. Grecs contre Grecs, comme si le besoin de transférer le conflit du présent sur l'histoire antique rendait plus compréhensible l'immédiateté contemporaine vécue par les protagonistes, comme si l'éloignement artificiel rendait plus réelle et plus lisible l'ampleur cathartique de la prise de conscience de ce qui venait d'advenir. C'est là un procédé émotionnel efficace et qui se répète tout au long de l'an III⁴⁵.

La Grèce ou la matrice de la loi : l'exemple de l'éducation

- 22 La Grèce et sa puissance évocatrice ne peuvent être seulement référées à leur puissance émotionnelle et métaphorique. L'histoire ancienne sert de réflexion approfondie, dont la fonction utilitaire aide concrètement à l'élaboration des plans des législateurs. Jusqu'à présent, la Grèce s'est présentée comme une représentation du monde, source inépuisable de références dans une Antiquité redoutée ou adulée : elle est un objet de rhétorique dans l'espace même de la parole performative, celle de l'Assemblée nationale. La méthode de recherches confère le double avantage de l'exhaustivité quantitative par repérage de l'étalement des références et la distinction qualitative par la concentration des citations dans la même intervention à la barre de l'Assemblée nationale.
- 23 Comment dépasser le jeu du repérage du socle de savoir commun pour tenter d'approfondir l'usage vrai du passé ? Les révolutionnaires ont-ils vraiment cru aux Grecs ? Ont-ils, au-delà de la puissance métaphorique venant renforcer leur parole, au-delà de leur enthousiasme pour les républicains et démocrates, se persuadant de marcher dans les pas des pères fondateurs des libertés citoyennes, ont-ils réellement cru qu'ils reproduisaient un souffle qui relevait de l'Antique et conférait par là-même un surcroît de réalité ou de valeur à ce qu'ils fondaient ? En d'autres termes, comment

les députés, dans le mouvement de révolution culturelle qu'ils savaient vivre, ont-ils pu intégrer leur savoir sur la Grèce et lui conférer assez de confiance pour penser que son évocation pouvait aider à changer le réel ? Comme un passé qui avait rendu possible ce qu'ils essayaient de faire à leur niveau, ou comme un futur qui offrait un horizon d'idéalité qu'ils devaient adapter à des sociétés de millions d'hommes et dont les visées universalistes concernaient le monde entier ? Pour tenter de répondre à cette question à partir du moteur de recherches de Persée, peut-être faut-il changer la focale, ne plus saisir la parole des députés comme un immense texte indifférencié, mais repérer les fréquences d'utilisation d'éléments de l'histoire grecque dans un même discours afin d'échapper au phénomène de nuages de citations additionnées pour repérer des concentrations de références rapprochées ou évoquées par le même député dans un discours assez long pour faire sens.

- 24 Ainsi, pour certains députés, la référence à l'histoire de la péninsule hellénique ne se limite pas à une allusion ou à la citation d'un nom, mais bien à l'approfondissement d'un système dont ils espèrent tirer profit ou, du moins, sur lequel ils reviennent pour l'interroger dans sa dimension heuristique et surtout pédagogique. L'exemple des discours posthumes de Mirabeau sur le sens du mot civilisation et celui de Jean de Bry, en 1794, sur la citoyenneté sont comme une propédeutique permanente sur les valeurs morales qui doivent lier la communauté pour la rendre saine et vertueuse.
- 25 Une transcription posthume d'un discours de grande tenue signé de Mirabeau s'interrogeant sur l'origine des sociétés et sur leur premier socle à partir de l'éducation à partager, questionne de façon pertinente le sens de la fédération des citoyens en train de se construire⁴⁶. Qu'est-ce qui fonde une communauté utile pour elle-même et agissante de façon positive sur son environnement ? La domestication des animaux et l'agriculture qui l'accompagnent ? Les lois qui permettent de réunir les citoyens autour d'un projet approuvé qui défend leur liberté d'agir ? Mirabeau retient ces éléments, mais dans le cas des Grecs, il en rajoute un autre qui lui tient à cœur et qu'il a déjà mentionné : la perfection de la langue. Pour le provençal devenu citoyen cosmopolite de par ses pérégrinations pour fuir la persécution paternelle, c'est la structure même de la langue qui a constitué le miracle grec. Simple, esthétique et rigoureuse, elle a construit l'intelligence grec et a constitué un fait civilisationnel en soi, qui doit éclairer les modes d'éducation sur lesquels les Constituants se penchent dès les premiers mois de leur travail, obsédés par l'idée de servitude pluriséculaire du peuple français et convaincus que seule une bonne éducation nationale fera des anciens sujets des citoyens modernes. La langue se trouve au cœur de la régénération de la nation et son apprentissage devient le meilleur tribut que l'on puisse payer à la mémoire des Grecs⁴⁷. C'est là peut-être un héritage de la lecture de son père qui proposa le terme de civilisation en 1756, mais c'est, plus sûrement, le résultat de toute une philosophie qui a placé le bien parler, simplement mais efficacement, au cœur de la régénération de la société française gangrénée jusqu'à alors par sa sujétion. Le pays est la patrie, mais la langue est la « matrice » si le néologisme est permis. D'abord éducation dans la famille, elle est renforcée à l'école de la nation, puis devient le vecteur qui soude entre eux les citoyens adultes qui se comprennent et échangent. Ces vérités d'évidence qui peuvent paraître banales ne le sont pas dans un pays fortement illettré selon les régions et dont l'aspect de tour de Babel, avec ses multiples patois que le comte de Mirabeau a pu constater lors de ses courts séjours dans l'arrière-pays provençal ou limousin, tiennent profondément divisé, en une communauté qui ne peut faire nation comme chez les Grecs, puisque ne se comprenant pas. La langue doit devenir une des clés de la

fondation de la société-nation, construite dans et par la politique des signes, au cœur de la marque d'une civilisation nouvelle.

26 Dans la même veine, trois ans plus tard, de façon peut être plus étonnante, le discours de Jean de Bry « sur les institutions républicaines », prononcé dans la séance du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794), renvoie aux mêmes procédés que celui de Mirabeau⁴⁸. De par la diversité des mots faisant explicitement référence à la Grèce du ve siècle, le texte ressort lors de nombreuses recherches croisant des noms propres différents. Le contexte est aussi intéressant, car ce n'est plus un texte prononcé durant le moment héroïque de la lutte révolutionnaire entre juillet 1789 et juillet 1794, mais précisément après la crise de Thermidor, preuve que l'instant originel ou le moment montagnard ne furent pas les seuls propices pour l'évocation spécifique du sacrifice et de la lutte des Grecs contre les Barbares. À cette époque, Jean De Bry est connu pour son républicanisme dit modéré, sans être cependant modérément républicain. Régicide, il n'a pas demandé de sursis ; pour autant, il s'est tenu à distance des Montagnards et des Girondins, avant de voter une motion contre l'expulsion des députés le 2 juin 1793, dans son département de l'Aisne, mais que Barère contribua à masquer, pour lui éviter des ennuis. Après la crise du 9 thermidor, sa nomination au Comité de sûreté générale ne fait pas l'unanimité. Dubois-Crancé le soupçonne de fédéralisme, à la suite de quoi il démissionne⁴⁹. Peut-être ce profil en demi-teinte est-il d'autant plus précieux qu'il évite de considérer forcément la référence à l'Antique comme marquée de subjectivité politique enthousiaste, pour ou contre la Révolution, ou comme un miroir monstrueux ou vertueux du passé. Le 2 vendémiaire an III, il prononce un long discours sur les « institutions républicaines »⁵⁰. Il y a certes des invariants de la doxa thermidorienne qui domine largement la Convention au moment où le député prend la parole, mais il ne cède pas à cette réaction épidermique et c'est bien un discours prospectif qu'il propose, structuré autour de quelques idées-forces. D'abord de Bry est conscient qu'il faut « rallier les membres » de la Convention, après la violente épuration des 10 et 11 thermidor. C'est dans un esprit de conciliation qu'il prend la parole. Ensuite, il affiche un républicanisme fervent, fondé sur l'idée de civilisation et de chaîne des temps émancipateurs que la France doit incarner et assumer pour le présent et le futur. Enfin, c'est à un vaste projet d'éducation nationale qu'il invite ses collègues à réfléchir, dépassant de loin le seul système de l'instruction. L'axe argumentatif posé, les illustrations de son propos sont extraites du présent ou de l'histoire, plus particulièrement ancienne, voire grecque, puisque ce ne sont pas moins de dix-huit citations de villes, de batailles, de personnages de la Grèce du ve siècle qui sont mentionnées dans le texte. L'auteur l'avoue lui-même : c'est « Athènes que je ne cesserai de vous citer, parce que le caractère de ce peuple est plein d'analogie avec le nôtre ». L'analogie doit permettre de fondre les deux histoires. Les échecs essayés par la Révolution l'ont été parce que le peuple n'est pas assez éduqué pour former un tout avec ses représentants, selon de Bry. L'idée est intéressante, car le lecteur ne se trouve pas face à la litanie naissante du peuple barbare, naturellement violent, qu'il faut éloigner de la politique, car immature ou ignare. Au contraire, la bienveillance se trouve au cœur du texte qui se construit autour de l'idée que l'époque de la civilisation vécue dans l'expérience de la Révolution doit permettre de fonder la nation en peuple et réciproquement. Quatre fois, les trois termes sont rapprochés dans le texte pour faire sens. Un processus est en marche que le député décrit ainsi :

27 Maintenant que doit-il résulter du régime de la liberté, si la direction révolutionnaire sait profiter de l'enthousiasme d'un peuple comme le peuple français, et si, sans

m'arrêter à la somme des petits inconvénients, n'envisageant que les vastes avantages, elle est profondément convaincue que quatre ans de révolution sont pour un peuple une première éducation nationale⁵¹.

- 28 Dès lors, « la révolution ne doit pas rétrograder » et se construit sur deux socles qui doivent sans cesse être renforcés et surtout observés dans le passé, car sa leçon est impartiale et a traversé les siècles : le travail du législateur et l'éducation du peuple. Le député rappelle le sens même de la Révolution en deux expressions fortes : « fonder une race nouvelle » par « la régénération du peuple ». Seule « une éducation nationale » peut parvenir à cette réalisation pour changer durablement les habitudes et les mauvaises mœurs héritées de l'ancienne « tyrannie ». De fait, le mot est repris de façon répétitive dans le texte du député, qui semble focaliser sur le terme résumant pour lui tout ce qu'il exècre et ce qu'il faut combattre : l'arbitraire du tyran fondé sur l'ignorance servile du peuple, amenant à la guerre entre les nations, à leur appauvrissement et à leur retour à l'état de violence barbare. Treize fois le terme tyran est mentionné dans le texte comme la figure honnie d'un pouvoir que seule la Révolution, porteuse d'une éducation largement inspirée des mœurs antiques, peut combattre, renverser et projeter dans les oubliettes du passé. Parfois, la tyrannie prend le visage de Louis XIV ; de façon opportune ; elle a aussi la double face de Robespierre et de Saint Just.
- 29 Contre ces figures se dresse l'homme de la loi, le fondateur de la cité, à côté de l'homme de loi représentant de la nation. Ainsi, dans un premier temps, Lycurgue est évoqué, fondateur du cadre dans lequel l'action paternelle est la première éducation pour les enfants qui apprennent dans le foyer les premières vertus. Ensuite, vient l'homme de justice, Aristide.
- 30 Leur éducation, leurs habitudes, leurs mœurs étoient républicaines, quand ils préfèrent [les Athéniens], la justice d'Aristide à l'utilité de Thémistocle [...] C'est par les habitudes qu'un peuple se forme au bien ou se déprave ; c'est quand il n'y a plus de différence entre les usages du peuple et ce que prescrivent les bonnes loix que le gouvernement marche sans efforts et que les individus travaillent par goût, et non par obligation, au bien général : pour me faire comprendre, je dirai que par ce mot habitude, j'entends tout ce qui est hors du précepte, hors de l'éducation positive, tout ce qui semble être le résultat fortuit du froissement des intérêts et de la différence des caractères dans la vie civile. L'âme de l'homme est un champ fertile propre à produire le mal comme le bien : tout dépend de la semence⁵².
- 31 C'est justement pour cette raison que Lycurgue est préféré à Solon, car selon l'adage, il s'est fondé sur les usages, les coutumes, les mœurs plutôt que sur des valeurs abstraites qui ont produit la confusion par la suite. Ainsi, la Révolution doit se servir de la vie la plus simple du peuple afin de proposer une propédeutique tangible en s'immisçant dans toutes les portions de la vie pour lui donner un sens républicain, comme une éducation permanente, « défendant les chaumières contre les châteaux », comme un écho de la mobilisation de novembre 1792.
- 32 Si vous voulez donc que vos loix soient stables, et que la révolution fasse du peuple un corps immense et si bien lié, que le choc des petits intérêts, des petites passions individuelles ne puisse ni l'ébranler ni le désunir, donnez-lui en l'habitude, tout ce qui fait le but de cette révolution : fêtes, moralité, principes, exercice des droits civiques, tout cela doit composer la vie civile du peuple, comme le manger, le boire, le vêtir, le dormir composent la vie physique de l'homme. Ne laissez rien au citoyen de ce qui peut

lui rappeler les usages du sujet. La langue étoit ou affectée ou grossière ; que le langage soit simple, énergique et uniforme dans toute la République. Empêchez que jamais les républicains de France ne présentent aux yeux l'aspect des esclaves des rois ; et ceci plus qu'on ne pense, peut attacher au régime de la liberté une foule d'individus dont le jugement et la conduite sont presque toujours déterminés par la seule impression que les sens reçoivent.

- 33 Le projet de société se construit dans le déroulé du discours, de l'éducation des enfants, l'instruction de tous dans le vivre-ensemble avec sa dimension culturelle qui passe par les sens. La vue se voit particulièrement mise en valeur. L'intuition du député est fine : cette éducation ne doit pas cesser, elle doit être l'âme de la cité et se reproduire en continu pour que l'habitus républicain ne soit jamais perdu, tout au long de la vie de chaque citoyen. La royauté a été extirpée, mais son levain est loin d'avoir disparu et le nouveau régime doit toujours combler cet interstice temporel entre son projet et sa réception par le plus grand nombre qui risque d'être séduit par d'autres modèles. C'est aussi à cela finalement que sert le passé, à combler un imaginaire, à ne pas laisser de vide entre cet aller-retour permanent entre la volonté législative et l'action légitime du peuple. De Bry en a l'intuition très forte lorsqu'il évoque les fondateurs de civilisations, Numa, Moïse et Lycurgue, dont la force fut l'observation de leur peuple avant la rédaction des lois, pour comprendre comment la loi devait épouser en les améliorant les coutumes et non les renverser. Ici viennent en exemple de cette éducation nationale les références à Xénophon, Socrate et l'école de Mars comme une importation heureuse de la formation spartiate⁵³. Apprentissage de la sagesse, spectacle du théâtre, formation physique et intellectuelle sont l'héritage grec que de Bry tente de traduire dans la modernité qu'il vit, car il en perçoit les vertus, malgré les siècles écoulés. L'ensemble de ces valeurs doit être vécu et approfondi collectivement par la fête, comme clé de voute de cet apprentissage lent de la République. Les fêtes civiques doivent présenter des jeux gymniques et prendre en exemple, pour la jeunesse, les exercices de l'école de Mars, déjà fondée. Elles doivent présenter des pièces de théâtre édifiantes et l'auteur du discours de citer Eschyle, Sophocle et Euripide. Dans d'autres endroits de la scénographie festive, on doit récompenser le civisme et faire la lecture des récits héroïques de ceux qui combattent aux frontières pour la patrie. C'est ainsi que l'on devient « un vrai républicain » et que doivent se mêler les récits des anciens, pour constituer le fil du courage qui relie les soldats de l'an II, à ceux « d'Épaminondas à Leuctres ». De même, les chants sont comme dans la Grèce antique, car ils créent une émotion à nulle autre pareille dans la volonté de communier. L'exemple des chants de Tyrtée, poète dont les *Exhortations*, chants guerriers, ont redonné le courage aux guerriers de Sparte, est ici rappelé. Le culte des morts s'impose logiquement. Ainsi, par ces « associations », le lien de l'appartenance à la nation se construit. L'ensemble de ce projet éducatif doit être couronné par une ultime institution, qui semble sortir d'une Antiquité plus latine que grecque : « les censeurs », destinés à surveiller les mœurs et à favoriser, encourager, l'ensemble des actions vertueuses dans la cité, tout en surveillant au contraire les débordements qui risqueraient de mettre en danger l'harmonie de la cité, fondée sur la raison, la modération, la tempérance, le culte de la patrie.
- 34 Par-delà le nombre conséquent de références à la Grèce ancienne, la volonté n'est clairement pas de reproduire la cité des anciens, mais de s'appuyer sur ses valeurs pour

créer une sorte de fusion sociale dans une éducation qui puisse faire approuver la réconciliation nationale et l'ordre social tel qu'il existe.

- 35 Le modéré de Bry finit par dévoiler son projet de cité façonné par une éducation puisant dans la référence grecque son culte de l'ordre, du calme, du courage stoïque et de l'émulation par les jeux du corps et de l'esprit.
- 36 Sociétés populaires, d'où l'intrigue et la haine ont banni quelquefois et la probité timide et le talent modeste, reprenez votre première destination : surveillez la révolution, et soyez des écoles de droit public ; qu'on apprenne dans vos discussions que la société se compose par l'échange et non par la destruction des travaux communs. Deux classes ont été mises aux prises : celle qui a, on lui a suggéré de tout garder ; celle qui n'a point, on lui a suggéré de tout avoir. Ces deux extrêmes sont vicieux ; le terme moyen, réglé par la loi, est le seul qui puisse empêcher la dissolution de l'État : voilà ce dont vous devez instruire le peuple.
- 37 Ainsi donc, sous la Grèce se cachait une préhistoire de la lutte des classes, que les mœurs antiques et l'éducation nouvelle devaient éradiquer pour le député républicain modéré à la recherche d'un modèle de régime où chacun, de par l'éducation reçue, comprendrait sa place et s'y cantonnerait. Tout à coup, le lecteur comprend le but ultime d'une éducation qui voudrait écarter ce qu'elle définit comme des extrêmes pour revenir au terme moyen au citoyen dans son heureuse médiocrité. Bientôt, les conservateurs libéraux du Directoire allaient évoquer le mitoyen, comme forme nouvelle d'un idéal républicain de gouvernementalité toujours plus au centre.
- 38 D'ailleurs, après avoir rappelé le souvenir d'Épaminondas vénérant ses parents au moment de mourir, il rappelle que cet exemple doit servir aux censeurs qu'il a imaginés dans leurs fonctions :
- 39 1. de ramener au centre les citoyens qui, par la nature même de l'esprit de liberté, doivent tendre à s'en écarter, 2. de lier les pouvoirs publics avec le peuple, en prémunissant les magistrats contre les tentations ou l'ivresse de l'autorité, je vous dirai : prenez-donc les formes républicaines, vous qui fondez une République⁵⁴.
- 40 Le message est clair ; la figure de l'omnipotence d'un centre modérateur des libertés doit faire effet dans cette cité qui fonde l'ordre public moderne sur les valeurs des libertés anciennes, jouant sur un effet de confusion qui s'avère d'une grande efficacité tout au long de l'an III. L'éducation certes, mais avec des censeurs dont le rôle est de « surveiller, encourager et dénoncer ». Preuve que c'est bien désormais une lutte des classes larvées qu'il faut éradiquer et non plus un ennemi contre-révolutionnaire, ou un vendéen, ou même un soldat étranger qu'il faut combattre, de Bry insiste sur la dangereuse bipolarité que l'éducation à la grecque doit aplanir et effacer. La fonction des censeurs consiste aussi à démontrer que « pauvres et riches sont des termes dont l'acceptation est relative ; ce ne sont point les riches qu'il faut détruire, mais les mœurs que donne la richesse ».
- 41 C'est dans les fêtes nationales que ce discours doit être tenu. La critique du luxe et des richesses gaspillées doit être répétée devant le peuple, qui devient la nation régénérée. En revanche, sont mis à l'honneur « les ouvriers laborieux », « l'artisan paisible et sa famille nombreuse », « les citoyens modestes », autant de portraits que l'histoire ancienne doit servir à magnifier. Pourtant, ce n'est plus dans le règne historique, mais animal, que se déploie désormais la métaphore. Un peuple « d'insectes brillants », composé de « familles laborieuses », habitants les cités populeuses, se voit sans cesse

menacé comme dans une fable grecque par « des frelons importuns qui consomment le miel de l'abeille ». Registres naturel et culturel offrent pareillement des images à l'orateur pour parvenir à son but : la description d'une société naturellement dominée par des citoyens possédants et modestes, dirigeant un peuple obéissant, éduqué et civilisé parce que policé. Encore faut-il construire cette cité en devenir, mais, en cet été 1794, comment considérer le temps qui vient de passer depuis la fondation chaotique de la République en 1792 ? Comme un champ de ruines dont la violence et le traumatisme laissés en héritage condamnent déjà l'expérience ? Ou comme le socle nécessaire pour l'édification du futur ? Fidèle à l'angoisse thermidorienne, étudiée par Bronislaw Basczko au travers des questions de Merlin : « qui sommes-nous ? où allons-nous ? d'où venons-nous ? », de Bry pose à sa manière le dilemme : « Sommes-nous dans l'enfement ou l'agonie ? », résumant le défi posé par la crise passée⁵⁵.

- 42 La Grèce, mais aussi les autres sociétés antiques, offrent une dernière leçon, celle de la splendeur et de la misère des sociétés disparues. Depuis 1791 et la parution des *Ruines* de Volney⁵⁶, bien des législateurs qui ont lu leur collègue savent que les civilisations sont mortelles.
- 43 Quoi ! Les vices et les crimes, quoi ! La rapacité et l'égoïsme, quoi ! Les fureurs et les divisions intestines ramèneraient cette terre à l'état sauvage ou à l'effrayante solitude des déserts que dessèche le despotisme. Ruines de Ninive et de Babylone, vestiges défigurés d'Athènes, de Palmyre, d'Alexandrie et même de la patrie des Caton et des Émile, votre sort futur est-il écrit sur vos débris ? Ou bien, villes autrefois peuplées, nations qui fûtes florissantes, mais que les vices ont détruit. Est-ce une leçon salutaire et terrible que votre chute donne à la France ?⁵⁷
- 44 Les nouveaux citoyens sont-ils condamnés à redevenir des Sisyphe modernes et recommencer inlassablement une histoire cyclique dont ils connaissent la fin, qui s'est accélérée, leur rocher déjà roulé au bas de la montagne ? De Bry refuse cette éventualité et pense, au contraire, qu'un avenir rayonnant attend la cité de Paris. Elle doit devenir la capitale de la France et de l'Europe qui, éclairées par l'expérience, trouveraient la clé de l'immortalité par le spectacle de ses monuments, de ses fêtes et de sa gloire. Alors le peuple aura renversé ses idoles « depuis La Fayette jusqu'à Robespierre ». Le discours fleuve de De Bry se révèle d'autant plus intéressant qu'il n'est pas thermidorien, au sens réactif ou répressif du terme. Au contraire, c'est un texte d'espoir dans le peuple, que l'on peut lire en accordant une certaine sincérité à son auteur. Certes, l'institution des censeurs et sa conception binaire de la société montre qu'il est un homme d'ordre public et social. Pourtant, il y a une réelle volonté, en ce mois de vendémiaire, de ne pas exclure le Peuple de l'édification républicaine. Exemple stimulant, histoire édifiante, référence constante, la Grèce opère pleinement comme un livre ouvert point tant à reproduire, mais empli de probabilités heureuses que la concorde entre citoyens et la bonne organisation politique laissent espérer. Peut-être est-ce là le sens de ces références constantes à ce passé, finissant par devenir un décor mental dont la performativité amenait à comprendre différemment le présent et ses défis. Ce qui avait été fait pouvait et devait être refait en mieux. Le présentisme du passé construisait le moteur du futur immédiat.
- 45 Pourtant, la stratégie De de Bry et son plan dévoilé d'une société qui aurait remplacé les mœurs républicaines partagées plus que les vertus démocratiques communes n'empêchent pas le lecteur de penser à ces lignes de Marx se moquant de ses conventionnels bourgeois qui avaient cru revêtir des toges antiques pour rejouer le

passé glorieux des cités de Rome, de Sparte et d'Athènes, pour mieux se leurrer sur leur authentique fonction dans la Révolution des propriétaires⁵⁸. Ainsi, dans le manifeste du parti communiste, Marx évoque cette période de l'histoire de France, où

- 46 la révolution de 1789 à 1814 se drapa successivement dans le costume de la République romaine puis dans celui de l'Empire [...]. Desmoulins, Danton, Robespierre, Saint-Just, Napoléon, les héros de même que les partis et la masse de la première Révolution accomplirent, dans le costume romain, et en se servant d'une phraséologie romaine, la tâche de leur époque, à savoir l'éclosion de la société bourgeoise moderne⁵⁹.
- 47 À la lumière de cette lancinante référence grecque, ce n'est pas entièrement faux. Mais cela n'empêche pas une forme de subjectivité sociologique de la croyance que de Bry incarne et qui, loin de constituer une illusion, conduit à une fine perception de la lutte des classes qu'il décrit fort bien, sans aucune illusion, ni aucun paravent, lui faisant jouer une comédie à son insu. À force de répéter leur texte et leur rôle, les acteurs ont fini par y croire sincèrement. Ils n'ont pas joué à faire les Grecs, ils les ont réinventés et replacés au cœur même de la modernité naissante de l'ère contemporaine.
- 48 Benjamin Constant, Madame de Stael et leurs ami.e.s libéraux ne s'y trompent pas en comprenant que, loin de constituer un vernis culturel ou un effet de parole, la politique antique posait désormais la question essentielle à résoudre, celle de la liberté des anciens ou de la liberté des modernes comme horizon d'idéalité, tout en critiquant la position des conventionnels fourvoyés dans une impasse. Les références constantes au passé, se réduisant à des systèmes esclavagistes à Athènes ou féroce-ment inégaux à Sparte, auraient fondé une illusion double et, sur le présent, période incomparable à celle l'ayant précédée de vingt-trois siècles⁶⁰. Cependant, Benjamin Constant en était bien conscient : remettre la Grèce au centre de la modernité révélait le conflit interne du futur : la démocratie sociale contre la république élitare, l'esprit public contre les intérêts personnels. En abandonnant cette obsession grecque, le XIX^e siècle n'allait pas dépasser le problème posé par la citoyenneté : celui de l'éducation des participants à la souveraineté de l'État-Nation contre l'exploitation d'infra citoyens, hilotes d'un nouveau système économique. Jusqu'à ce que la Révolution ne devienne pour la Troisième République ce que la Grèce était pour la Première.
- 49 Deux cents trente ans après 1789, telle Athènes touchée par la peste, la question des libertés individuelles contre les libertés collectives continuent à se poser. Les modernes semblent avoir changé de camp...

ANNEXES

Récurrences des mots recherchés dans « Persée/ parcourir la sélection »

Mot	Résultats	Périodes de la numérisation où ils apparaissent (1791 et/ou 1794)
Grecs	381	1791 et 1794
Athènes	330	1791 et 1794
Hercule	282	1794
Sparte	182	1791 et 1794
Solon	154	1791
Athéniens	132	1791 et 1794
Lycurgue	118	1791 et 1794
Spartiates	98	1791 et 1794
Socrate	94	1791 et 1794
Platon	88	1791
Périclès	62	1791 et 1794
Thermopyles	41	1794
Marathon	35	1794
Thémistocle	34	1791
Pisistrate	31	1794
Aristote	22	1791
Lacédémonien	20	1791
Léonidas	19	1791
Xénophon	17	1791
Hérodote	6	1791
Ulysse	6	1791
Salamine	2	1791

Total	2 154	1791 seule : 366
		1794 seule : 389
		1791 et 1794 : 1 397

Récurrences par ensembles de mots

Athènes : 982 (regroupe les mots suivants : Aristote, Athènes, Athéniens, Marathon, Périclès, Pisistrate, Platon, Socrate, Solon, Thémistocle, Xénophon).

Sparte : 478 (regroupe les mots suivants : Lacédémonien, Léonidas, Lycurgue, Sparte, Spartiates, Thermopyles).

Personnages réels et mythiques : 933 (406 pour des personnages légendaires – Hercule, Lycurgue et Ulysse – ; 527 pour des personnages réels – Aristote, Hérodote, Léonidas, Périclès, Pisistrate, Platon, Socrate, Solon, Thémistocle, Xénophon).

Peuple : 631 (Grec, Spartiate, Athénien).

Lieux : 590 (Athènes, Marathon, Salamine, Sparte, Thermopyles).

NOTES

1. « Adresse de l'Université de Paris », lors de la séance du 8 janvier 1791, t. 22, 1885, p. 92.
2. Le cadre général de cette influence est présenté dans le numéro spécial *L'Antiquité* de la revue *Dix-huitième Siècle*, n° 27, 1995. Voir aussi Chantal GRELL, *Le dix-huitième siècle et l'Antiquité en France, 1680-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, 1995.
3. Daniel WOOLF, *The Social Circulation of Past, English Historical Culture, 1500-1730*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
4. François-René de CHATEAUBRIAND, *Essai historique politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes considérées dans leurs rapports avec la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978, p. 90.
5. Harold PARKER, *The Cult of Antiquity and the French Revolutionaries*, Chicago, Chicago University Press, 1934; John POCOCK, *Virtue, Commerce and History: Essays on Political Thought and History Chiefly in the Eighteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985; Jacques GODECHOT, « L'influence de l'Antiquité à l'époque de la Révolution », *Index*, n° 7, 1977, p. 45-57; Claude MOSSÉ, *L'Antiquité dans la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989; François HARTOG, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Le Seuil, 2003.
6. Ariane Viktoria FICHTL, *La radicalisation de l'idéal républicain. Modèles antiques et la Révolution française*, Paris, Classiques Garnier, 2020.
7. François HARTOG, *La Révolution française et l'Antiquité. Avenir d'une illusion ou cheminement d'un quiproquo ?*, dans Chryssanthi AVLAMI (dir.), *L'Antiquité grecque au XIX^e siècle : un exemplum contesté*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 7-46.
8. Mona OZOUF, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976, p. 333.
9. Eric NELSON, *The Greek Tradition in Republican Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
10. . On a privilégié les noms de villes, de leurs habitants, les noms propres, les noms de batailles, les noms comme démocratie ou assemblée renvoyant à trop d'influences autres que celle de la

Grèce ancienne pour être pleinement pertinentes. Toutes les citations sont extraites du moteur de recherche du site Persée : voir annexe, et <https://www.persee.fr/collection/arcpa>

11. Par exemple le débat à propos des « nouveaux Socrate, le député Bréard : Croyez-vous que ceux qui ont pris les noms de Socrate et de Brutus en avaient les vertus ? Non (Applaudissements). La plupart d'entre eux s'étaient déshonorés par des bassesses dans leurs départements et ils avaient besoin de ces nouveaux noms et d'affecter les dehors du patriotisme pour venir à Paris escroquer des places et voler la République (Vifs applaudissements). Croyez-vous que ces gens qui sont venus à votre barre en se parant du nom de Socrate eussent bu la ciguë si on la leur eût présentée ? Non, non ! Je demande que l'on décrète qu'aucun homme ne pourra porter d'autre nom que celui de son père et que le comité de législation soit chargé de la rédaction », discussion concernant la liberté d'opinion séance du 4 fructidor an II (21 août 1794), Archives parlementaires (désormais AP), 1987, vol. 95, p. 337-342 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22231_t1_0337_0000_17

Il est à noter que dans les 94 occurrences concernant Socrate, aucune ne sert, comme durant le XVIII^e siècle, à disqualifier la démocratie d'Athènes. Le seul député qui se compare explicitement à Socrate est Carrier. « j'ai sauvé Nantes et la République ; s'il faut que je sois victime de mon dévouement, le sacrifice est prêt : je me représente le brasier de Scévola, la ciguë de Socrate, la mort de Cicéron, l'épée de Caton, l'échafaud de Sidney, l'arme de Beaurepaire ; j'endurerai, s'il le faut, ces tourmens pour ma patrie ; je saurai mourir pour elle, comme j'ai su vivre pour elle, en la défendant », Discours de défense de M. Carrier devant la Convention, lors de la séance du 3 frimaire an III (23 novembre 1794), AP, vol. 102, 2012, p. 93-99 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1?sectionId=arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19649_t1_0093_0000_4

On a décidé de renvoyer dans les notes au volume, jour et page de l'intervention orale pour rendre possible un repérage sur d'autres supports, tout en permettant à la personne intéressée par ces données de vérifier les notes ou de les approfondir si elle le souhaite.

12. Liste des adresses des administrateurs de districts, lors de la séance du 15 fructidor an II (1^{er} septembre 1794), AP, 1990, vol. 96, p. 16 : « Rocher-de-la-Liberté [ci-devant Saint-Lo], département de la Manche ; Romans, département de la Drôme ; Saint-Fargeau, département de l'Yonne ; Sarlat, département de la Dordogne ; Thermopyles [ci-devant Saint-Marcellin], département de l'Isère ».

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15231_t1_0161_0000_7

13. Daniele di BARTOLOMEO, *Nelle vesti di Clio. L'uso politico della storia nella rivoluzione francese (1789-1799)*, Rome, Viella, 2014.

14. Adresse de la société du Fort-d'Hercule (Monaco), lors de la séance du 26 fructidor an II (12 septembre 1794), AP, 1993, vol. 97, p. 101-102 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15900_t1_0101_0000_16

15. « On menait les Athéniens avec des paroles ; le Français, actif, veut agir ; impatient, il veut des faits ; tout ce qui l'arrête trop longtemps l'aigrit ou le dégoûte, et il passe subitement à d'autres objets qui puissent exercer son infatigable activité ». *Réflexions sur la nouvelle division du royaume par M. Rabaud de Saint-Etienne*, en annexe de la séance du 12 novembre 1789, AP, 1878, vol. 10, p. 37-40 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1878_num_10_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1878_num_10_1_3818_t1_0037_0000_7

16. « Opinion de M. d'Allarde sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée », en annexe de la séance du 16 mai 1791, AP, 1887, vol. 26, p. 131-132 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1887_num_26_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1887_num_26_1_10904_t1_0131_0000_3

17. Sûrement, les Législateurs aussi, mais en l'état, la numérisation de la collection n'ayant pas encore saisi le texte parlementaire entre l'automne 1791 et l'été 1792, il serait hasardeux de l'affirmer.

18. « Réponse du président à l'école gratuite de dessin, lors de la séance du 11 septembre 1790 », baron Joseph-Henri de Jessé, AP, 1884, vol. 18, p. 715 : « Malheur aux peuples qui n'ont point connu ces arts qui embellissent la vie et le séjour de l'homme ; ils ont passé sur la terre sans laisser de monument de leur fugitive existence ; ou si l'histoire retrace leurs noms, c'est seulement pour y attacher les souvenirs du brigandage et de la dévastation, tandis que, portés sur les ailes du temps et de la renommée, sous la double protection du génie des arts et de la vertu guerrière, les noms des peuples éclairés, les noms d'Athènes, de Rome, de Paris, seront transmis jusqu'aux derniers âges. »

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1884_num_18_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1884_num_18_1_9168_t1_0715_0000_4

19. Pierre SERNA, « Les deux corps du mythe révolutionnaire », dans Dominique KALIFA (dir.), *Les historiens croient-ils aux mythes ?*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2016, p. 217-236.

20. . De fait, l'histoire est un débat politique depuis le début du XVIII^e siècle et son étude n'a pas peu contribué à remettre en cause les origines, donc la légitimité, du système féodal et de la monarchie même. Qu'il suffise de songer, parmi d'autres, aux écrits de Gabriel BONNOT, abbé de MABLY, *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, Amsterdam, 1763.

21. Adresse de la société populaire de Donzère (Drôme), lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794), AP, 2005, vol. 101, p. 285-286 : « Maintenés le gouvernement révolutionnaire qui seul peut nous sauver des horreurs de la guerre civile, mais deffinissés nettement ce qu'il faut entendre par cryme de lèse nation. Les comités créés par le dernier tyran auroient immolé Socrate et Rousseau »

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1?sectionId=arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18252_t1_0285_0000_2

22. « Discours prononcé par M. J.-P. Brissot à l'assemblée des amis de la Constitution sur la question de savoir si le roi peut être jugé », en annexe de la séance du 15 juillet 1791, Jacques-Pierre Brissot de Warville, AP, 1887, vol. 28, p. 338-345 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1887_num1?sectionId=arcpa_0000-0000_1887_num1_11685_t1_0338_0000_4

23. *Ibid.* « Qui êtes-vous ? Un peuple libre ; et on vous menace de quelques brigands couronnés et de meutes esclaves ! Athènes et Sparte ont-ils jamais craint les armées innombrables que les despotes de la Perse tramaient à leur suite ? A-t-on dit à Miltiade, à Aristide : Recevez un roi ou vous périrez ? Ils auraient répondu dans un langage digne des Grecs : "Nous nous verrons à Marathon, à Salamine". Et les Français aussi auront leur Marathon, leur Salamine, s'il est des puissances assez folles pour les attaquer. C'est que sous la liberté tout est soldat : hommes, femmes, enfants, prêtres, magistrats. Deux défaites produisent en Europe l'armée des tyrans la plus nombreuse et la mieux disciplinée ; les défaites instruisent et irritent les soldats de la liberté, et n'en diminuent pas le nombre. Ô vous qui doutez des efforts prodigieux et surnaturels que l'amour de la liberté peut commander aux hommes, voyez ce qu'ont fait les Américains pour conquérir leur indépendance ; voyez le médecin Warren qui n'avait jamais manié le fusil, défendre la petite colline de Bunkerhill. »

24. « Mais ces grandes et superbes formes, ces formes simples et naturelles qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de transporter dans une autre langue, tandis que les idées et la science sont de tous les idiomes, on peut assurer qu'ils se trouvent plus qu'ailleurs dans les anciens Romains et surtout dans les anciens Grecs. Le climat, le gouvernement, l'avantage d'être plus près de la nature, ont imprimé à leur poésie et à leur éloquence un caractère qui doit nous rendre

leurs ouvrages fort précieux. Étudions les anciens, dit Rousseau : quand ils n'auraient que cet avantage, ils étaient plus près de la nature. Nous devons avoir la noble ambition de l'emporter sur tous les peuples de l'Europe, pour le goût de la bonne littérature. En nous bornant à l'étude de leur langue, nous ne marcherons jamais qu'après eux ; c'est en étudiant les premiers et grands modèles que nous pourrions avoir la gloire de surpasser les peuples qui nous environnent. Plusieurs de ces peuples nous reprochent la faiblesse de nos études grecques : donnons-leur une nouvelle activité et faisons marcher de front l'enseignement des langues grecque, latine et française. La lecture des auteurs grecs et latins doit nous intéresser aujourd'hui plus que jamais. Nous pouvons y puiser de grands principes d'administration, de très belles maximes de morale publique et particulière, de nobles sentiments qu'inspirent l'amour de la patrie et la passion de la liberté. » Motion de M. Gossin sur les écoles nationales, en annexe de la séance du 4 septembre 1790, AP, 1884, vol. 18, p. 574-576 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1884_num_18_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1884_num_18_1_8184_t1_0574_0000_10

25. « Souvenez-vous, Messieurs, de la loi de Solon sur les séditions et de l'esprit de cette loi. Cet homme rare est le premier et le seul des législateurs qui ait prévu la nécessité et calculé les moyens d'employer avec ordre, dans un tumulte apparent, les signes sensibles de ce que vous appelez aujourd'hui la volonté générale : cette pensée profonde, à l'époque où elle fut conçue, mais trop forte pour les Athéniens, fut longtemps stérile ; il a fallu une suite de siècles pour la mûrir et ses développements sont encore incomplets dans la théorie de nos gouvernements modernes. Mais, puisque vous avez voulu en établir un qui nous ramène presque à la simplicité des temps héroïques, puisque vous avez voulu aligner tous les droits sur le droit naturel, il ne vous est plus permis d'en effacer aucun », opinion de M. Malouet sur le projet de décret contre les protestations, en annexe de la séance du 1^{er} août 1791, AP, 1888, vol. 29, p. 96-100 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1888_num1?sectionId=arcpa_0000-0000_1888_num1_11919_t1_0096_0000_8

26. « L'Assemblée nationale n'a point fait au comité de Constitution le même honneur que les Athéniens firent à Aristide, qu'ils laissèrent juge de la moralité de son projet. Mais le frémissement qui s'est fait entendre à la lecture du projet du comité a montré que vous étiez aussi bons juges de cette moralité qu'Aristide, et que vous aviez bien fait de vous en réserver la juridiction. Je ne ferai pas au comité l'injure de démontrer que sa loi est digne d'être placée dans le code de Bacon, mais qu'elle ne pourra jamais entrer parmi les décrets de l'Assemblée nationale de France », discussion du projet de décret du comité de Constitution sur les émigrations, lors de la séance du 28 février 1791, AP, 1886, vol. 23, p. 572-573 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1886_num_23_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1886_num_23_1_10370_t1_0572_0000_3

27. « Citoyens représentants, l'héroïsme se propage : il n'est pas une commune de ce district où l'on ne puisse recueillir des traits dignes des plus beaux tems de Sparte et de Rome. Le 12 septembre 1793 (v.s.), Jean Philippe Herbin, d'Avesnes-lès-Aubert, âgé de 28 ans et père de quatre enfans, voyant la garnison de Cambrai aller attaquer l'ennemi vers Villers-en-Cauchies, se saisit de tous les vivres qu'il avait chez lui et court les offrir avec joie aux défenseurs de la patrie... Plusieurs fois il retourne à la charge et toujours il montre le même zèle, la même intrépidité. Enfin, la mort frappe ce généreux citoyen et l'enlève à sa patrie et à sa famille ». Adresse de l'agent national près du district de Cambrai, concernant le dévouement héroïque du citoyen Herbin-les-Aubert, mort pour défendre la patrie, lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794) , AP, 1987, vol. 95, p. 90 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21907_t1_0090_0000_8

28. « Mais les républicains qui étoient dans le fort, dociles à la voix de la patrie, commandés par de braves officiers, encouragés par le délégué de la nation, firent une résistance opiniâtre, et on

se battit comme aux Thermopyles. Le feu fut si terrible, qu'ils n'osèrent jamais tenter l'assaut ; marins et soldats, tout concourut à cette glorieuse journée. L'ennemi fut complètement battu et repoussé hors de la ville ». Compte-rendu de Victor Hugues, commissaire délégué aux Iles-du-Vent sur la situation en Guadeloupe, lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794), correspondance, AP, 1993, vol. 97, p. 89-91 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1?

sectionId=arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15881_t1_0089_0000_4

29. Maxime ROSSO, *La renaissance des institutions de Sparte dans la pensée française (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Aix-en-Provence, Presses universitaires Aix Marseille, 2005 :

<https://www.chasse-aux-livres.fr/search?query=author:Maxime%20Rosso&catalog=fr>

30. « Les Athéniens, en particulier, qui avaient si bien connu tout le parti qu'on pouvait tirer des forces morales de l'homme, avaient réglé par une loi que les jeunes gens, après un service militaire de deux années, espèce de noviciat où tous étaient égaux, où tous apprenaient à porter docilement le joug de la subordination légale, étaient inscrits à l'âge de vingt ans sur le rôle des citoyens. C'était pour les familles et pour les tribus une réjouissance publique, et pour les nouveaux citoyens un grand jour : ils juraient au pied des autels de vivre et de mourir pour les lois de la patrie ». Reprise de la discussion sur les municipalités et sur la motion de M. le comte de Mirabeau, relative aux enfants des faillis, lors de la séance du 28 octobre 1789, AP, 1877, vol. 9, p. 596-597 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1877_num_9_1?

sectionId=arcpa_0000-0000_1877_num_9_1_5251_t1_0596_0000_3

31. « Si des hommes peu versés dans l'économie morale, et qui dédaignent tout ce qu'ils ignorent, le regardaient comme indifférent et frivole, nous leur dirions que Socrate le cultiva, que Platon attachait à son enseignement le destin de la République, et que Pythagore jouit d'une réputation immortelle, pour en avoir seulement découvert les premiers principes ; nous leur dirions que les plus grands philosophes modernes ont tous reconnu combien est grande l'influence politique de l'art musical sur les mœurs, et nous citerions avec confiance les noms à jamais célèbres de Descartes, de Condillac, de Montesquieu, de cet homme enfin dont vous estimez les écrits, dont vous respectez le génie, pour qui vous venez de renouveler des honneurs connus seulement des peuples antiques, et qui trouve dans votre admiration le prix le plus flatteur de ses travaux et de ses vertus. » Députation des auteurs lyriques et réponse du Président, lors de la séance du 3 février 1791, AP, 1885, vol. 22, p. 731-732 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1885_num_22_1?

sectionId=arcpa_0000-0000_1885_num_22_1_10066_t1_0731_0000_4

32. « La Sicile n'a presque plus de consistance que par des ruines célèbres ; de toutes parts on va les interroger. Rome moderne n'a plus de grands hommes, mais ses obélisques, ses statues, appellent les regards de l'univers savant. Tel Anglais dépensait deux mille guinées pour aller voir les monuments qui ornent les bords du Tibre. Certes, si nos armées victorieuses pénètrent en Italie, l'enlèvement de l'Apollon du Belvédère et de l'Hercule Farnèse serait la plus brillante conquête. C'est la Grèce qui a décoré Rome ; mais les chefs-d'œuvre des républiques grecques doivent-ils décorer le pays des esclaves ? La République française devrait être leur dernier domicile. Philippe de Macédoine disait : "Je réussirai plutôt à dompter la belliqueuse Sparte que la savante Athènes". Réunissons donc le courage de Sparte et le génie d'Athènes : que de la France on voie s'échapper sans cesse des torrents de lumières pour éclairer tous les peuples et brûler tous les trônes. Puisque les tyrans craignent les lumières, il en résulte la preuve incontestable qu'elles sont nécessaires aux républicains : la liberté est fille de la raison cultivée, et rien n'est plus contre-révolutionnaire que l'ignorance ; on doit la haïr à l'égal de la royauté ». Rapport de Grégoire, au nom du Comité d'Instruction publique, sur les destructions des monuments des arts, lors de la séance du 14 fructidor an II (31 août 1794), AP, 1990, vol. 96, p. 150-157 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15222_t1_0150_0000_3

33. *Ibid.*

34. « Ce n'est pas sans surprise et sans plaisir, peut-être, que l'Assemblée nationale va reconnaître ses pensées et retrouver, en quelque sorte, l'esprit de ses décrets, dans l'esprit et dans les pensées des Xénophon, des Aristote, des Platon, des Polybe, des Cicéron, des Tite-Live, etc. Je n'ai gâté ce parallèle par aucune idée étrangère. J'ai recueilli les textes, j'ai traduit les passages. » Hommage à l'Assemblée d'un ouvrage, *L'origine ancienne des principes modernes*, par M. François de Neufchâteau, lors de la séance du 1^{er} juin 1791, AP, 1887, t. 26, p. 693 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1887_num_26_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1887_num_26_1_11149_t7_0693_0000_9

35. Chryssanthi AVLAMI (dir.), *L'Antiquité grecque au XIX^e siècle... op. cit.*

36. . « Si je vous peignais les factions populaires, les effets funestes des intrigues, des prestiges de l'éloquence ; si je nommais les Socrate, les Lycurgue, les Aristide, les Solon immolés par le peuple ; si je citais ces illustres victimes des erreurs et des violences du peuple ; si je vous rappelais que Goriolan fut banni, que Camille fut exilé, que les Gracques furent immolés au pied du tribunal ; si je disais que les assemblées du peuple romain n'étaient que des conjurations, que les comices n'étaient pleins que de factieux ; si je vous montrais la place publique changée en un champ de bataille ; si je vous disais qu'il n'y avait pas une élection, pas une loi, pas un jugement qui ne fût une guerre civile, vous conviendriez qu'il y a des inconvénients dans le gouvernement populaire. » Suite de la discussion sur l'ordre judiciaire, sur la question du consentement du roi à la nomination d'un juge, lors de la séance du 7 mai 1790, intervention de Cazales, AP, 1883, vol. 15, p. 416-420 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1883_num_15_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1883_num_15_1_6792_t1_0416_0000_2

37. « Ceux qui, sans avoir encore découvert le moyen précieux de la représentation, ont connu l'équilibre des trois pouvoirs, se sont maintenus dans la paix et dans la liberté. À Sparte, l'autorité était partagée en trois branches, et les Spartiates ont été longtemps surnommés le peuple le plus heureux de la terre (I), tandis que les Athéniens, dix ans après les lois de Solon, étaient déjà fatigués des divisions entre l'aréopage et les assemblées du peuple. » Rapport de M. Trophime-Gérard Lally-Tollendal sur le chapitre 2 de la Constitution concernant le pouvoir législatif, lors de la séance du 31 août 1789, AP, 1875, t. 8, p. 514-522 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1875_num_8_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1875_num_8_1_4924_t2_0514_0000_3

38. N'est-ce pas le fondement de la pensée même de Burke dans son rejet de 1789 ? Edmund BURKE, *Reflections on the Revolution in France*, Londres, 1790 :

https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9flexions_sur_la_R%C3%A9volution_de_France

39. « On doit surtout ne pas suivre aveuglément toutes les leçons des philosophes : leur juste prévention contre les préjugés vulgaires les a presque toujours entraînés au-delà des bornes. Ils ont souvent qualifié d'erreurs méprisables des maximes ou des opinions nécessaires à la félicité des citoyens ; ils n'ont pas assez considéré que les institutions politiques, malgré leurs vices apparents, doivent quelquefois leur origine à l'expérience. En matière de gouvernement, beaucoup de philosophes ont imité l'exemple de Platon, et créé des républiques qui ne pourront jamais exister que dans leurs livres. » Mémoire de M. Jean-Joseph Mounier, *Sur les gouvernements et principalement sur celui qui convient à la France*, lors de la séance du 12 août 1789, AP, 1875, t. 8, p. 407-422 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1875_num_8_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1875_num_8_1_6381_t2_0407_0000_3

40. Discours non-prononcé lors de la séance du 21 septembre 1789, par M. Paul Victor de Desèze, sur la sanction royale, AP, 1877, vol. 9, p. 85-90 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1877_num_9_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1877_num_9_1_6485_t1_0085_0000_4g

41. « La réélection des membres les plus populaires d'une Assemblée constituante formerait la plus effrayante de toutes les dictatures ; ce serait un pouvoir qui rassemblerait en lui seul tous les pouvoirs ; il serait tel, que ceux-là mêmes qui en seraient revêtus, devraient en être épouvantés. Lorsque Rome, voulant arrêter le despotisme de tous par le despotisme d'un seul, créait un dictateur, ce n'était que pour quelques instants, et pour une fois. En dernier terme, la volonté de tous se réduirait à celle de quelques-uns : après avoir eu un gouvernement populaire, Athènes finit par obéir à 30 tyrans ; c'est assez que le pouvoir législatif réside dans une Chambre unique, sans y ajouter l'incontestable danger de la réélection. » Discussion sur la motion de M. Pétion sur la non-rééligibilité des membres de l'Assemblée, lors de la séance du 16 mai 1791.

42. Ce n'est point dans l'ascendant des orateurs qu'il faut placer l'espoir du bien public, mais dans les lumières et dans le civisme de la masse des assemblées représentatives : l'influence de l'opinion publique et de l'intérêt général diminue en proportion de celle que prennent les orateurs ; et quand ceux-ci parviennent à maîtriser les délibérations, il n'y a plus d'Assemblée, il n'y a plus qu'un fantôme de représentation. Alors se réalise le mot de Thémistocle, lorsque, montrant son fils enfant, il disait : «Voilà celui qui gouverne la Grèce ; ce marmot gouverne sa mère, sa mère me gouverne, je gouverne les Athéniens, et les Athéniens gouvernent la Grèce». Ainsi une nation de 25 millions d'hommes serait gouvernée par l'Assemblée représentative, celle-ci par un petit nombre d'orateurs adroits, et par qui ces orateurs seraient-ils gouvernés quelquefois ? Je n'ose le dire, mais vous pourrez facilement le deviner. » Reprise de la discussion sur l'organisation du Corps législatif, ses fonctions et ses rapports avec le roi, lors de la séance du 16 mai 1791.

43. Valerie MAINZ and Emma STAFFORD (dir.), *The Exemplary Hercules from the Renaissance to the Enlightenment and Beyond*, Boston, Brill, 2020; Valerie MAINZ, « Hercule, his club and the French Revolution », dans *ibid.*, p. 293-319 et Lynn HUNT, « Hercules and the Radical Image in the French Revolution », *Représentations*, n° 2, 1983, p. 95-117.

44. David A. BELL, *The Cult of the Nation in France. Inventing Nationalism, 1680-1820*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2001 ; sur l'image de l'Hercule métaphore du roi, voir Christian BIET, « Les monstres aux pieds d'Hercule. Ambiguïtés et enjeux des entrées royales ou l'encomiastique peut-elle casser les briques ? », *Dix-septième siècle*, n° 212, 3/2001, p. 383 à 403 : <https://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2001-3.htm>

45. Sergio LUZZATTO, *L'automne de la Révolution. Lutttes et cultures politiques dans la France thermidorienne*. Paris, Honoré Champion, 2001, p. 43-51.

46. Discours de M. Mirabeau l'aîné sur l'éducation nationale, en annexe de la séance du 10 septembre 1791, AP, 1888, vol. 30, p. 512-554 :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1888_num_30_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1888_num_30_1_12473_t1_0512_0000_1

47. Jacques GUILHAUMOU, *La langue politique et la révolution française*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989.

48. « Discours de Jean De Bry sur les institutions républicaines, prononcé dans la séance du 2 vendémiaire, lors de la séance du 2 vendémiaire an III » (23 septembre 1794), AP, 1993, vol. 97, p. 390-400. Les prochaines citations sont extraites de ce discours :

https://www.persee.fr/issue/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1?sectionId=arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16400_t1_0390_0000_7

49. La notice qu'en dresse Kuschinski dans son dictionnaire est rédigée avec une plume trempée dans le vitriol. Debry est présenté comme un couard, brouillon, puis opportuniste et ouvertement girouette entre 1814 et 1815, de républicain il est devenu un servile sujet de Napoléon, exilé à Mons, car régicide, à partir de 1815.

50. AP, 23 septembre 1794, vol. 97, 1993, p. 390-400.

51. *Ibid.*, p. 395.

52. *Ibid.*, p. 392 et 393

53. L'école de Mars fut fondée le 13 prairial an II (1^{er} juin 1794). Elle réunit 3 468 adolescents choisis à raison de six enfants de sans culottes par district. Elle doit les former dans la plaine des Sablons à la discipline militaire, aux savoir élémentaires de l'art de faire la guerre. Les élèves de l'école de Mars sont formés pour devenir « braves comme Décimus, vertueux comme Aristide et tacticiens comme Xénophon, n'avaient qu'à suivre l'exemple et les leçons de leurs instituteurs ». De façon plus prosaïque, ils doivent consolider le corps des sous-officiers et se montrer capables à leur tour de former de bons soldats. Il est révélateur qu'à ce moment de Bry défende l'école qui devient rapidement, dans la rhétorique thermidorienne, une création robespierriste dont il faut se débarrasser et qui est fermée le 2 brumaire an III, (24 octobre 1794).

54. AP, 23 septembre 1794, vol. 97, 1993, p. 396.

55. Bronislaw BACZKO, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989.

56. Constantin-François de CHASSEBOEUF VOLNEY, *Les ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*, Paris, Desenne ; Volland ; Plassan, 1791.

57. AP, 23 septembre 1794, vol. 97, 1993, p. 399.

58. Jean BRUHAT, « La Révolution française et la formation de la pensée de Marx », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 184, 1966, p. 125-170 :

[https://www.persee.fr/issue/ahrf_0003-4436_1966_num_184_1?](https://www.persee.fr/issue/ahrf_0003-4436_1966_num_184_1?sectionId=ahrf_0003-4436_1966_num_184_1_3873)

[sectionId=ahrf_0003-4436_1966_num_184_1_3873](https://www.persee.fr/issue/ahrf_0003-4436_1966_num_184_1_3873)

59. Karl MARX, *Le 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*, Paris, Éditions sociales, 1948, p. 173-174.

60. Sur ce débat, voir l'ouvrage de François HARTOG, *Anciens. Modernes. Sauvages*, Paris, Galaade, 2005 et plus particulièrement, le chapitre 2 « La dernière querelle : Révolution et illusion », p. 45-67.

RÉSUMÉS

Grâce à la mise en ligne du travail de numérisation en cours des Archives parlementaires par la BIS, l'IHRF-IHMC et Persée, de nouvelles approches du travail des députés sont possibles. En complément de l'abondante littérature sur le rapport entre Révolution française et antiquité, question relancée ces dernières années autour du questionnement sur la nature du républicanisme révolutionnaire, l'article interroge les prises de paroles des députés et leur façon de citer, de penser et d'utiliser l'histoire ancienne de la Grèce. Les députés croyaient-ils vraiment que la Grèce était un modèle ?

Thanks to the digitisation of the Parliamentary Archives by the BIS, IHRF-IHMC and Persée, whose results are available online, new possibilities are opening up to understand the work of the deputies. In addition to the huge historic production about the links between the Antique world and the French revolution, which were questioned anew in recent years regarding the nature of revolutionary republicanism, this paper presents a study about the speeches given at the Assembly and how deputies quoted, apprehended and used Ancient Greece's history. Did they really believe that it was a model?

INDEX

Keywords : Parliamentary Archives, Ancient Greeks, National Assembly, Athens Sparta)

Mots-clés : Archives Parlementaires, Grecs, Athènes, Sparte, Constituante, Convention

AUTEUR

PIERRE SERNA

IHMC-IHRF

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne